



CLÉMENTINE LESTRALES

L'IDÉAL UNIVERSALISTE

*est-il une entrave
à la diversité
culturelle ?*

Longtemps vécu comme un horizon indépassable depuis les jalons posés par les philosophes des Lumières et sa traduction politique à travers la Déclaration des droits de l'homme, l'idéal universaliste est aujourd'hui remis en question, dans le sens où il serait un instrument de domination au service d'une conception uniquement occidentale et une entrave à la diversité culturelle en ne prenant pas en compte les particularismes des autres cultures et des minorités culturelles.

La récente actualité sur l'appropriation culturelle a réactivé ce débat. Fawzia Zouari et Christian Ruby proposent deux façons de répondre à cette controverse.



S'EXERCER À UN AUTRE UNIVERSEL : *du surplomb à une prescription discutée*

Il est nécessaire de défendre l'idée d'un universel, toujours requis à l'encontre des racismes. Sans oublier que l'universalisme, devenu une stratégie d'uniformisation abstraite, d'abord par la colonisation puis par la libéralisation des marchés, est retourné au particularisme de l'eurocentrisme.

2018 : La célébration mondiale du soixante-dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (disons mieux : de l'humain) a eu pour heureux effet de relancer des débats sur son originalité, son extension, ses manques et imperfections en vue d'en rendre possibles l'amélioration et l'application ; ainsi que des débats sur la notion d'universalité (de ce qui serait valable pour tous). En chacun d'eux se mêlent passé, présent et futur : d'une part, le rappel des exigences ayant conduit à sa rédaction ; de l'autre, l'évocation de ses usages militants dans les conflits du présent ; enfin, les mutations requises pour l'avenir.

S'y mêlent aussi des confusions à l'égard desquelles il convient d'être vigilant. Les termes utilisés sont, la plupart du temps, assignés à une abstraction héritée d'une histoire occidentale ayant imposé au monde un universel étatico-juridique de surplomb contre lequel la préservation de divers communs culturels semblait urgente¹. Toutefois, si l'on révoque à



ORIENTALISME, *femmes et universel*

Dans un style mêlant récit et réflexion, l'écrivaine Fawzia Zouari propose deux courts textes qui, à leur manière, évoquent directement ou de façon plus allusive les questions d'universel et de diversité.

LA FIN DE L'ORIENT

U

n mythe se fissure et voilà une barrière qui tombe, rendant possible la rencontre sans filtre avec l'Autre. Un fantasme effacé, une image surfaite qui se fracture, sont autant d'atouts pour que l'Humain triomphe des particularités. Et si la fin de certains mythes signait l'amorce de l'universalité ? À commencer par celui de

l'Orient entretenu par les orientalistes.

Avril 2004. Sur CBS, les photos atroces de la prison d'Abou Ghraïb. Les corps de prisonniers irakiens exhibés sur les écrans du monde entier, entassés en amas comme des détritiques, et moi qui me frappais le visage en répétant : « Couvrez-les ! » Moi qui voulais tuer les Américains parce qu'ils venaient de montrer l'insupportable : l'Arabe nu !

Je sais. Les colonisations avaient déjà fissuré le mythe oriental. La modernité avait forcé les portes des alcôves et déversé les harems dans les rues. Mais le corps de l'Arabe ne pouvait être dénudé. Son mythe était à même sa peau. Abou Ghraïb ouvrait les portes de l'Enfer et brûlait le rêve orien-





juste titre cette conception de l'universel, doit-on pour autant envisager de supprimer toute référence à un universel, de rejeter l'universel du côté d'un idéal, ou de vouer la diversité culturelle à la revendication d'une irréductibilité retournant par ailleurs à un universel² ?

Nous pensons qu'il est possible et même nécessaire de défendre l'idée d'un universel, toujours requis à l'encontre des racismes et xénophobies, reconnaissant la diversité des cultures et la nécessaire migration des humains et des œuvres. À une condition cependant : que cet universel soit conçu, sans doute, à la manière de Jacques Rancière, comme universel de l'égalité inconditionnée de n'importe qui avec n'importe qui³ ; et que les cultures ne soient pas rangées sous une identité foncière⁴.

LA PLURALITÉ DES UNIVERSELS

Beaucoup persistent encore à croire que l'universel est d'un seul type. Certes, par référence à une certaine conception de la Grèce antique, l'Europe a fait de l'universel, inspiré de la philosophie et de la « science » attachées à élever l'opinion, un roc fondateur de la raison, lequel, par report et exportation, a hypothéqué longtemps la conception de la politique gouvernementale occidentale ainsi que les relations intercités. Devons-nous pour autant persister à poser, dans le champ politique, l'universel ou la différence comme des attributs au lieu de les penser comme des processus liés à des exigences autonomes (la science, le droit, les mœurs...)⁵ ?

Or, en matière politique et de droits universels, il est requis de révoquer cette forme d'universalité reçue et de penser l'universel comme une opération infinie, soumise à débat dans un espace public civique ou mondial différencié. Et en nous concentrant autant sur les difficultés internes à chaque vivre en commun – celles de l'échange des modes de vie si possible non formatés par le commerce et le tourisme – que sur celles des énoncés de droits universalisants⁶, l'une des questions cruciales devrait en effet devenir celle de savoir comment et pourquoi le stéréotype et l'uniforme sont advenus autant à l'universel qu'à la différence, les muant en prescriptions abstraites ou en entités figées, oubliant leurs rapports dynamiques et la nécessité de poser en toute justice les problèmes des rapports d'altérité⁷.

tal. George Bush mettait au fronton de la Maison Islam, jadis « Maison de la Paix », la mention « Axe du Mal ».

Finie, l'image du « Maure » pétri de légende et auréolé de dignité. L'Arabe protecteur et hôte. L'Arabe au milieu de ses domaines, fussent-ils de sable et de mirages. L'Arabe aujourd'hui humilié, pourchassé, immigré. L'Arabe réfugié qui échoue sur les plages européennes comme un poisson mort. Sa progéniture en paria dans les zones périphériques, là où ses ancêtres avaient été le centre du monde.

Les Hommes bleus ont mis la clef sous les dunes pour rejoindre les rangs d'AQMI. Les nouvelles prises d'otages ont fait oublier l'hospitalité légendaire du Bédouin et le djihad a eu raison de ses codes d'honneur. Les kamikazes tiennent la vedette en lieu et place des courageux chevaliers de l'Islam. Il fallait en avertir les amoureux de l'Orient : l'on passait de l'ère glorieuse du « voyage en Orient » à celle des « déplacements à haut risque » ; de l'époque de la « grande aventure » à celle des « consignes de sécurité ». Finis, les saints et les derviches tourneurs, sauf pour les spectacles programmés dans les maisons des cultures du monde. Aucun ermite ne court plus les déserts pour parler aux étoiles, de peur de tomber dans un traquenard de Boko Haram. Révolue, l'époque où Lamartine sillonnait le Liban et la Syrie, où Rimbaud jouait au sublime aventurier. Le poète aux « semelles de vent » a laissé place au terroriste aux « semelles de plomb », Richard Reid de son nom.

Louis Massignon et Jacques Berque n'ont eu pour disciples que des orientalistes de second rang. Des analystes figés dans leur savoir universitaire et des experts qui vendent leurs connaissances approximatives sur des plateaux de télévision. Aux études d'une vie entière, aux œuvres colossales de recherche et de traduction ont succédé des colonnes d'éditoriaux et des essais à sensation. Les nouveaux spécialistes de l'Orient ont tout du journaliste-reporter et si peu de l'islamologue ou de l'encylopédiste. Ils soutiennent des causes pour lesquelles ils sont payés. L'Orient n'est plus une passion ni une courbe de vie. Il est une commande d'éditeur ou un rapport pour les services secrets. Les anciens « passeurs » des cultures ont disparu au profit de commentateurs planqués. Adieu, Chateaubriand ! Adieu, Éva de Vitray Meyerovitch ! Et même toi, Voltaire, qui riais de l'islam mais ne le détestais pas au fond !

L'idéal universaliste est-il une entrave à la diversité culturelle ?
CHRISTIAN RUBY

L'idéal universaliste est-il une entrave à la diversité culturelle ?
FAWZIA ZOUARI

La reconfiguration de l'universel en opération de mise en œuvre de tels rapports (égalité de n'importe qui, interrogations réciproques, brèches dans les enfermements, énoncés de dissentiments, traductions constantes) permettrait de nous extraire de l'opposition toujours symétrique entre le droit de l'universel et le droit de la différence, l'universel ou la différence en soi. Elle induirait une politique concrète, une émancipation des sujets politiques, se démarquant (sans y renoncer) de « leurs » communs différenciés (culturel, sexuel, religieux...) afin de mieux discuter de propositions universelles à introduire dans et entre les différentes cités, surtout à une époque où elles célèbrent à nouveau le droit du plus fort.

SE DÉPRENDRE DU DISPOSITIF EN FACE À FACE...

Durant le xx^e siècle, pour des raisons politiques, par traités, déclarations, institutions internationales, chartes interposés, les stéréotypes ont en effet gagné les notions en question. On se souvient des couples favorisés de l'époque : homogénéité *vs* communautarisme, universalisme républicain *vs* communautés, etc. Et des diatribes en forme de fausses alternatives : ou bien l'unité-identité et l'universel identifié avec la nation et la modernité, ou bien la dissolution dans des « coutumes archaïques », pour les uns ; ou bien le multiple postmoderne disséminé, ou bien l'identité fermée sur soi, pour les autres. Chacun affrontant l'autre en face à face avec les mêmes arguments inversés et dans des crispations de controverses : la (dé)colonisation (1960), les banlieues (1980), le voile islamique (1990), le choc des civilisations (1996), etc. Ces débats prenaient leur source dans des notions fournies par le monde européen : un universel unique et une différence abstraite, etc. Des termes dans lesquels l'absolu était confondu avec l'homogène, le relatif avec le relativisme ; et le rapport entre universel et différence était peu pensé, parce que soumis d'abord à l'extension maximale d'un modèle.

De nos jours, c'est dommage, la pensée qui les met ainsi en scène reste en vigueur dans son hiératisme. Mais il n'est pas certain que nous devions la proroger. D'ailleurs d'autres problèmes ont émergé, qu'il nous faut prendre en compte : le postcolonial et le pluriversalisme décolonial, l'ethnicisation des rapports sociaux, mais aussi la mondialisation, l'uniformi-

Où trouver l'Orient, désormais ? Dans des références désuètes qui servent à « booster » la libido occidentale friande de nouveautés en la matière : modèle de la femme fatale soumise et torride, éloge de la polygamie et des voluptés d'alcôve... tout ce dont raffolent certains magazines féminins du Nord. Il n'y a qu'à voir ces Occidentales de souche qui miment Schéhérazade sans vergogne. Glissent dans les manières et les habits de la jariya, la geisha arabe. L'Orient libérateur d'une Europe chrétienne qui fut jadis fâchée avec Éros. L'Orient devenu secret de l'Occident et de sa pensée incorrecte sur le sexe. De ses démons de contre-modernité et son désir de renouer avec le patriarcat... Cliquez sur les recettes de beauté, l'Orient est là. Des huiles et des onguents aux vapeurs des hammams, en passant par les rituels d'esthétique « ethniques », la carte du bien-être dispensé par la culture arabo-musulmane est riche. « Axe du Mal » déclaré comme tel d'un côté, l'Orient musulman est « axe de séduction » non dit de l'autre. Chassé de la scène politique et publique, l'Orient est entré dans la clandestinité des espaces privés de l'Occident.

Que reste-t-il de ce monde ? Ce qu'en rapportent les Orientaux eux-mêmes et qu'ils servent à leurs lecteurs occidentaux dans des œuvres marquées par l'exotisme du dedans. Des séries turques qui vendent Erdogan sous les traits de Soliman le Magnifique. Un islam immigré réduit à un kit de pratiques figées et d'articles estampillés halal.

Ce qu'il faut penser de tout cela ? Du bien. L'Orient est mort, vive l'Orient ! Nous voilà débarrassés de nous-mêmes et du regard des autres. Nous voilà aux postes-frontières. Poussés à prendre un nouveau départ. Et à édifier un nouveau rêve. Celui de l'universel.

« L'Orient devenu secret de l'Occident et de sa pensée incorrecte sur le sexe. De ses démons de contre-modernité et son désir de renouer avec le patriarcat... »



sation des consommations et des modes de vie, ainsi que les processus de dé-démocratisation sous le coup de sociétés autoritaires, théocratiques ou libérales⁸.

... ET DES TERMES FIGÉS

Ces nouvelles tensions peuvent nous aider à repenser les profils des notions employées et à nous déprendre du dispositif qui les maintient en face à face.

Si, à juste titre, l'universalisme de surplomb est désormais jugé massivement comme un universalisme abstrait ou juridico-étatique (occidentalo-centré), il faut convenir que le différencialisme peut lui aussi être jugé en rapport avec chaque cité et les liens intercités.

Il a certes eu des moments heureux. Les différences culturelles, la reconnaissance des droits culturels (comment en serait-il autrement ?) et des droits des cultures passent enfin pour centrales ! Encore a-t-il fallu reconnaître que le pluralisme culturel dans une cité n'est pas toujours un problème démocratique, parfois un simple problème d'orientation gouvernementale.

Le différencialisme a non moins contribué à un certain assouplissement des rapports interhumains en permettant une responsabilité plus substantielle des individus quant au contrôle qu'ils exercent sur leur mode de vie. Ce qui pourtant n'est pas toujours compris, c'est que l'importance d'énoncer et de choisir des principes de vie individuels ne débouche pas nécessairement sur la légitimation universelle de leur contenu.

Mais il s'est aussi figé sous sa propre complexité. Le communautarisme culturel tant décrié par les universalistes de surplomb n'a pas été seulement le fait de groupes minoritaires mais aussi celui de l'État, dès lors qu'il a imposé les normes d'une conception culturelle majoritaire et uniforme à l'ensemble des habitants. Nous ne pouvons plus ignorer les conditions dans lesquelles s'est opérée la racialisation de nombreuses différences culturelles. La République a parfois instrumentalisé l'immigration afin de promouvoir une solidarité nationale uniforme. On a donc fini par comprendre que l'intégration citoyenne en France a été « étroitement liée à une intégration culturelle rendue possible par les instances d'uni-



Des femmes et de l'universel LE FÉMINISME À L'ÉPREUVE DES DIVERSITÉS

Ne soyons pas dupes des tentatives insidieuses qui, depuis une décennie, cherchent à réhabiliter le patriarcat et à renouer avec la domination masculine. Ces tentatives se présentent sous forme de revendications identitaires et culturalistes. Le « féminisme islamique » et sa variante « light », le « féminisme culturel », en font partie. Sous couvert de lutte contre l'hégémonie occidentale, les tenants de ces discours brandissent la nécessité de retourner aux traditions et passés spécifiques. Ce qui revient le plus souvent à légitimer le référent religieux et, par conséquent, les pratiques les plus injustes contre les femmes, dont le voile, le statut de mineure ou l'inégalité dans l'héritage.

Je suis de celles qui revendiquent le « féminisme » tout court. Dans sa formule classique, certes née en Occident, mais seule à répondre à une vraie émancipation des femmes. Qu'on l'appelle péjorativement « féminisme blanc », « colonial » ou « racisé », ce ne sont là que manœuvres et variantes de la thèse du « choc des cultures » soutenue par les franges sympathisantes de l'islam politique. Personne n'est dupe ou ignorant d'un Occident qui tient à maintenir sa suprématie et à protéger ses intérêts, mais pourquoi cela doit-il nous empêcher d'adhérer à ce qui, en ce même Occident, appelle à préserver les droits de l'individu en général, des femmes en particulier ? Chaque civilisation porte en elle des facteurs positifs, et il est évident que l'Occident en porte davantage quant à la conception du féminin et aux droits reconnus au « deuxième sexe ». Alors cessons de le diaboliser, en la circonstance, et prenons garde à cette imposture qui consiste à nous faire croire qu'on porte atteinte à l'islam dès qu'on parle de valeurs universelles, et que c'est commettre un crime de lèse-identité que de critiquer des pratiques dégradantes pour les femmes au sein de cette tradition.

Le combat pour les droits fondamentaux des femmes doit se passer hors des spécificités culturelles. Il consiste d'abord à privilégier ce qui nous dé-





« Le communautarisme culturel tant décrié par les universalistes de surplomb n'a pas été seulement le fait de groupes minoritaires mais aussi celui de l'État, dès lors qu'il a imposé les normes d'une conception culturelle majoritaire et uniforme à l'ensemble des habitants. »

versalisation que sont [...] la presse et les partis politiques⁹ ».

Enfin, le différencialisme s'est figé face à l'universalisme spécifique de la « laïcité à la française » qui, incapable d'intégrer les mêmes règles pour chacune des religions, a forcé les religions dominées à se muer en modes de symbolisation ethnique différentiels.

En somme, si l'universalisme s'est bien identifié à l'étatique et est devenu une stratégie d'uniformisa-

tion abstraite, d'abord par la colonisation puis par la libéralisation des marchés, il est retourné au particularisme de l'eurocentrisme ; et si le différencialisme s'est identifié au communautarisme, il est retourné à un universel abstrait.

TRANSVERSALITÉ ET TRADUCTION

Cessons donc de sacraliser la différence ainsi que l'universalisme abstraits ou de surplomb. Il vaut même mieux réfuter aussi bien la différence qui se pose en universalisme supérieur que l'universel qui s'impose sèchement, et poser les problèmes culturels et politiques autrement.

Depuis que l'universalisme s'est pensé comme transcendantal¹⁰ et converti en un modèle absolu, chacun(e) voit bien qu'il ne peut (et n'a pu) se reconnaître lui-même, saisir sa tendance à occulter ses propres conditions de formation historique. Il s'est institué en autoréférence et a exclu toute autocritique. Il ne peut et n'a pu reconnaître ce qui le constitue : une croyance et un imaginaire occidentaux, ethnocentrés (l'Européen, le Français de souche...). Abstraction, donc !

Mais la question se pose de savoir si, en réputant tout universel comme uniquement occidental, de surplomb, voire élitiste ou intellectuel, afin de mieux valoriser une différence absolue, le problème est autrement traité. Justement pas, puisqu'on laisse croire que n'existe que ce type d'universel ; et que la différence devient elle aussi un transcendantal.



« Il nous faudrait appeler à une "civilisation sans frontières", faisant primer l'intérêt général sur l'identité spécifique, mettant en exergue ce qui fait "universel". »

fini comme femmes ; ce qui nous garantit nos droits et notre dignité, ensuite. Le féminisme n'est pas l'autre nom du colonialisme, voire du racisme ou de l'impérialisme. Le féminisme, en tant que mouvement appelant à la liberté et au plein respect des femmes, est similaire à la lutte contre l'esclavagisme : il devrait être le combat de tous les peuples. Et il n'y a pas meilleur creuset de l'universel que cette cause-là. Il n'y a pas meilleure internationale à défendre que cette « internationale des femmes ». Par conséquent, qu'on le dise de fabrication européenne, de taille unique ou de couleur blanche, le féminisme, dans sa formule classique, reste le plus universel. Et l'on ne peut aliéner cet universel ou le soumettre à des conditions, ni chercher des échappatoires, user du prétexte « culturel », recourir au mot piège de « diversité », voire à des néologismes qui frisent le ridicule, comme ce « diver-universalisme » dont on entend maintenant parler.

POUR UNE CIVILISATION UNIVERSELLE

En réalité, l'enjeu du droit des femmes reste chevillé à la capacité d'oser, ou non, l'aventure de l'Autre ; de vouloir ou non rejoindre le camp d'en face, fût-il adverse, parce que la bonne cause l'exige. Il s'agit d'adhérer aux principes d'autrui pour la simple raison qu'ils sont justes, et de refuser de les sacrifier pour raison politique ou culturelle ; de sortir de la consanguinité tribale et de faire exercice d'altérité. Je dirai même plus : il nous faudrait, en l'occurrence, appeler à une « civilisation sans frontières ». Qui s'étende partout où il y a du bien à partager pour l'Homme, faisant primer l'intérêt général sur l'identité spécifique, mettant en exergue ce qui fait lien, écho, sens : ce qui fait « universel ». Nous ne serions plus alors des îlots juxtaposés et antagoniques, mais une lignée qui invente, transmet, se relaie, s'enrichit mutuellement. La question des femmes devrait être placée au cœur de cette dynamique. Si le féminisme tel que





Cela signifierait bien sûr que nous devrions accepter l'idée que, pour différents peuples et cultures, on ne pourrait pas discuter transversalement de principes régulateurs – par exemple de droits, de liberté, d'égalité, de paix. Cela supposerait une incommunicabilité des cultures différentes, des cultures immobiles et figées. Or, « culture » ne peut signifier immobilisme, ne peut signifier non plus absence de rapports avec des voisins, ni impossibilité d'une traduction constante¹¹.

S'EXERCER À UN UNIVERSEL CONCRET

Comment conduire chacun(e) d'entre nous à ce double refus du relativisme des différences et de l'arrogance de l'abstraction universalisante ? Une communauté politique fondée sur l'égalité de ses membres est-elle possible, si égalité signifie uniformité culturelle ou mise à l'écart des « différences » marquant les individus en les rattachant à un groupe humain déterminé ? Que serait un universel vivant, qui discuterait des droits à l'égalité inconditionnée de n'importe qui avec n'importe qui, afin de mieux faire place aux rapports entre différentes cultures, *et* combattrait les « identités » enfermées dans de soi-disant « racines » ou spécificités irréductibles ? Ce serait un universel qui imposerait l'exercice de transformer les imaginaires nationaux ou culturels en profondeur (par exemple à l'égard des femmes, des genres, des sexes, des « races », des « identités »...), les représentations culturelles collectives essentialistes, uniformes et prétendument immémoriales (le sang, la race, la tradition, le fondateur...).

Politiquement, pouvons-nous renoncer au principe d'une universalité ? En son absence, nous risquons le déploiement d'arbitraires et d'enfermements. Nous laisserions la paix s'identifier à la domination écrasante. Nous accepterions que la « normalité » soit exclusion, voire racisme, que la légalité soit la légitimité, en somme que nous ne puissions rien faire contre le *statu quo*. Nous suspendrions toute action politique qui suppose justement la capacité d'universaliser ce qui est en cause dans une situation. Il ne peut exister de sujet politique sans vocation à universaliser tel ou tel conflit, à le faire croître, ce qui est le sens même de « concret ».

Cette affirmation renvoie bien à des droits à revendiquer, quelles que

nous le souhaitons était promu par une tribu d'Afrique ou d'Amazonie, c'est là-bas qu'il faudrait le chercher pour en faire un modèle commun. Car la civilisation est partout où elle nous ressemble et nous rassemble. Partout où elle prône la justice et préserve la dignité.

Dire cela, c'est dire la nécessité de passer outre le paradigme sous-jacent des nouveaux discours féministes/culturalistes qui divisent le monde en « eux » et « nous », ce couple antagonique dont les religieux et les machistes ravivent les flammes. De même qu'il nous faudrait sortir du sempiternel concept de « diversité culturelle », qui ne fait que maquiller des siècles d'oppression contre les femmes. Qu'il nous soit permis de semer les graines d'une « civilisation humaine » et de défendre une conception exclusive de LA civilisation, dès lors qu'il s'agit du droit pour nous tous d'être des individus libres, et pour les femmes d'être des citoyennes à part entière.

L'idéal universaliste est-il une entrave à la diversité culturelle ?
CHRISTIAN RUBY


soient les cultures : la liberté d'expression, de parole, de création, la liberté de penser et de déployer des exercices esthétiques, la nécessité de règles constitutionnelles, l'existence de contre-pouvoirs dans une cité, la responsabilité des citoyennes et des citoyens, le contrôle des représentants, la limitation des pouvoirs financiers, l'indépendance de la justice, la possibilité de conquérir de nouveaux droits, etc¹². Au demeurant, aucun de ces droits n'est pleinement assuré, ni en Occident, ni ailleurs.

NECTART

1. Il importe de préciser d'emblée que, rigoureusement (en logique classique), on devrait rapporter « universel » à « singulier ». Pourtant, nous avons pris l'habitude de rapporter et d'opposer « universel » et « différence » en liant, pour des raisons évoquées ensuite, universel à « uniforme » et « homogène », différence à « particularisme » ou « communautarisme ». Pourtant, l'universel n'est pas en soi l'uniforme ; et la différence n'est pas nécessairement un particularisme clos sur soi, parce qu'on ne diffère pas en soi, mais d'autre chose. Ce sont donc des rapports. De surcroît, nous ne cessons de confondre l'universel (le droit et l'égalité juridique) et le commun (la singularité de valeurs).

2. Successivement, référence à : Pierre Manent, *La Loi naturelle et les droits de l'homme*, Paris, PUF, 2018 ; Jürgen Habermas, « La conception de la dignité humaine et l'utopie des droits de l'homme », in *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique* [1996], Paris, Fayard, 1998 ; Brigitte Krulic, *La Nation. Une idée moderne*, Paris, Ellipses, 1999.

3. Jacques Rancière, *Moments politiques. Interventions (1977-2009)*, Paris, La Fabrique, 2009, p. 146.

4. Ce que supposent toujours et autant les notions de droit et de culture auxquelles nous référons ici. Il n'est pas de droit pour « moi » (seul), ce serait un arbitraire ; tout droit pour « moi » est un droit qui vaut pour tout autre et doit être reconnu par les autres. Il n'est pas non plus de culture en soi, absente de contacts et d'échanges, donc d'une histoire (faite et à refaire).

5. En ce sens, toute déclaration universelle partage et place des frontières – limitant les arbitraires – et doit rester plastique – elle ne peut clore les significations de ses termes une fois pour toutes, encourageant plutôt des réinterprétations futures à partir de nouveaux problèmes pouvant alors transformer son ampleur et ses applications.

6. On notera à ce propos que la Déclaration de 1948 ne dit jamais ce qu'il faut entendre par « universalité ». Comme toute déclaration, elle se pose et s'autojustifie par son autopoosition. Encore, dans ce cas, fut-elle signée par des États. Cf. à ce propos Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme – Eichmann à Jérusalem* [1951 et 1963], Paris, Gallimard, 2002.

7. François Jullien, *De l'universel*, Paris, Fayard, 2008.

8. Wendy Brown, *Les Habits neufs de la politique mondiale* [2006], Paris, Les Prairies ordinaires, 2007 – corruption des gouvernants, gouvernement par la bureaucratie, prise du pouvoir par les experts, professionnalisation de la politique.

9. Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, Paris, Fayard, 2007, p. 174.

10. On appelle « transcendantal » ce qui relève d'une dictée de la raison. Ce qui distingue le transcendantal du transcendant, c'est que le premier prétend déclinier une condition universelle de l'humain sans référence au divin, tandis que le second fait appel à ce dernier.

11. Souleymane Bachir Diagne et Jean-Loup Amselle, *En quête d'Afrique(s). Universalisme et pensée décoloniale*, Paris, Albin Michel, 2018.

12. Étienne Balibar, *Libre parole*, Paris, Galilée, 2018, p. 32.

Le magazine de la vie théâtrale, partout en France



Disponible en kiosque, en librairie et par abonnement :
www.magazinetheatres.com